GAEC de la Grande Marnière

<table>
<tr><td rowspan="2">Identification de l'initiative</td><td>Nom de la structure / du projet</td><td>Localisation</td><td>Année de création</td><td colspan="2">Contact</td></tr>
<tr><td>GAEC de la Grande Marnière</td><td>LD FERTE, 36360 LUCAY-LE-MALE</td><td>12 septembre 2018</td><td colspan="2">Charles-Edouard ROBIN
robin.charlesedouard@orange.fr</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Origine et gouvernance</td><td colspan="3">Qui est à l'initiative ?</td><td colspan="2">Type de structure</td></tr>
<tr><td colspan="3">Michel et Charles-Édouard Robin (père et fils), cultivateurs céréaliers, d'oléagineux et de protéagineux</td><td colspan="2">Société civile</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Statut et modèle économique</td><td colspan="2">Forme juridique</td><td>Sources de financement</td><td colspan="2">Chiffre d'affaires</td></tr>
<tr><td colspan="2">Groupement agricole d'exploitation en commun</td><td>Revenus de la vente des produits
Investissement personnel
Aides publiques ?</td><td colspan="2">Non communiqué</td></tr>
<tr><td>Type d'actions menées</td><td colspan="5">1. Récolte directement sur leur exploitation
2. Transformation artisanale : fabrication, conditionnement, séchage et étiquetage : « Pour la fabrication, c'est selon notre disponibilité, cela nous permet de produire pendant les périodes moins chargées sur l'exploitation »
3. Vente</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Fonctionnement opérationnel</td><td>Comment se déroule la récupération ?</td><td colspan="2">Périmètre de collecte des produits bruts</td><td colspan="2">Logistique</td></tr>
<tr><td>Ils récoltent leur propre production avec le matériel agricole qu'ils possèdent.</td><td colspan="2">Directement sur leur exploitation : une exploitation familiale de 250 hectares dans la famille ROBIN depuis 1825 et 5 générations</td><td colspan="2">Participation de toute la famille</td></tr>
<tr><td>Parties prenantes</td><td colspan="5">Associés du GAEC / Exploitation agricole ROBIN / Fournisseurs en matières et équipements / Consommateurs</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Finalité</td><td colspan="3">Objectifs principaux</td><td colspan="2">Publics bénéficiaires</td></tr>
<tr><td colspan="3">Renouer le lien entre le producteur et le consommateur
Varier la production</td><td colspan="2">Tout public</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="2">Activités commerciales</td><td>Vente de produits transformés ?</td><td>Types de débouchés</td><td>Volume de produits traités</td></tr>
<tr><td>Culture du blé dur transformé en farine au moulin de la Chappe, à Bourges (Cher)

Confection des pâtes à la ferme et mise à la vente sous la marque « Les Theolinas, pâtes fermières du Berry »

Pâtes sous différentes formes : coquillettes, penne, conchiglie, fusilli, campanelle et mafaldine</td><td>Les grandes et moyennes surfaces, à la ferme, les épiceries, les restaurants ou encore à la restauration collective, et quelques collectivités</td><td>250 hectares d'exploitation, dont une trentaine consacrée à la culture du blé dur de la variété anvergur (certification Haute Valeur environnementale en cours)</td></tr>
<tr><td>Description synthétique</td><td colspan="3">Le GAEC de la Grande Marnière est une exploitation agricole structurée autour d'un modèle collectif et familial. Dans la famille ROBIN depuis 1825 et 5 générations, elle exploite une surface agricole d'environ 250 hectares, principalement consacrée à la culture de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. Le GAEC dispose d'un laboratoire permettant de transformer sa production en pâtes sèches fermières directement sur l'exploitation.</td></tr>
<tr><td>Enjeux et questions soulevées</td><td colspan="3">- Le projet a-t-il obtenu des aides et des subventions ?
- Rentabilité des investissements : à partir de quel volume de pâtes produites et vendus les équipements et installations deviennent rentables ?
- La transformation permet-elle de limiter les pertes et de mieux valoriser les matières premières issues de l'exploitation ?
- L'organisation du travail : la gestion simultanée des 2 activités (production et transformation) ne demande pas trop de temps tout au long de l'année, surtout selon la saisonnalité de la production ? L'exploitation dispose-t-elle de suffisamment de temps, de matériel et de main-d'œuvre pour répondre à la demande sans impacter l'activité agricole principale ?
- Contraintes réglementaires strictes et un suivi rigoureux des conditions d'hygiène.
- Pérennité de l'activité : trouver des débouchés réguliers et fidéliser une clientèle locale.</td></tr>
</table>